



Le 18 juin 2018

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55

Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : Dossier R-4041-2018 - Demande de Puissance – GDP Affaires

Monsieur,

Par la présente, il me fait plaisir de vous confirmer que le Cégep de Saint-Hyacinthe désire poursuivre le programme de gestion de la demande de puissance. Nous espérons que ce programme de gestion de la demande de puissance demeurera actif considérant les efforts que nous y avons investi.

Par contre, l'appui financier doit être, au minimum, suffisant pour couvrir nos coûts directs comme par exemple : coûts de suivi, honoraires professionnels, programmation des appareils, gaz supplémentaire, etc. Si les dépenses à couvrir sont supérieures à la rémunération, le programme ne serait pas intéressant pour notre institution et nous serions dans l'obligation de nous retirer de celui-ci.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Daniel Ross

Coordonnateur des services administratifs